

Avis de constitution

SOCIETE « OVERFLOW CORPORATION » en abrégé « OFC SARL »

Siège ABIDJAN COCODY Angré Carrefour Mahou A
environ 200 M de la pharmacie SAINTE MONIQUE, Lot
720, Ilot 70

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 10 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OVERFLOW CORPORATION » en
abrégé « OFC SARL »

Objet : Achat et vente de produits cosmétiques, Achat et vente de produits agricoles , Import et export, Administration des biens, Fourniture de bureau , Construction immobilière ,
-Lotissement
-Divers
-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
-la prise en location gérance de tous fonds de commerce
-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
-et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY Angré Carrefour Mahou A
environ 200 M de la pharmacie SAINTE MONIQUE, Lot

720, Ilot 70

Dirigeant(s) M KOUAKOU KOUADIO SATURNIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-03060 du 25/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37973/GTCA/RC/2024 du 25/06/2024

